



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 décembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-neuvième session

28 février-1<sup>er</sup> avril 2022

Point 2 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies  
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat  
et du Secrétaire général**

## Conclusions et recommandations des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport un aperçu complet des rapports présentés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2021. On y trouvera également la liste des titulaires de mandat ayant fait rapport à chacune des trois sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme, ainsi que le nombre de rapports sur les visites de pays et celui des autres rapports soumis par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. Y figurent aussi des renseignements sur les principaux thèmes abordés par les titulaires de mandat dans leurs rapports thématiques et dans les rapports relatifs aux visites de pays, l'accent étant mis sur les questions transversales comme la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les changements climatiques, les migrations, les droits des femmes et les questions de genre, les nouvelles technologies, la prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, la paix, la sécurité et la consolidation de la paix, et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le rapport traite également du lien entre les travaux menés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » et son appel à l'action en faveur des droits humains.



## I. Introduction

1. Dans sa décision 2/102, le Conseil des droits de l'homme a prié le Secrétaire général et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de poursuivre leurs activités conformément à toutes les décisions précédemment adoptées par la Commission des droits de l'homme, et de mettre à jour les études et rapports pertinents.
2. Dans sa résolution 2004/76, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de publier chaque année les conclusions et recommandations formulées par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, de sorte que leur mise en œuvre puisse être examinée plus avant. Elle a également prié le Haut-Commissaire de continuer à établir des compilations électroniques de toutes les recommandations faites par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, par pays, dans les cas où il n'en existait pas encore, et de mettre régulièrement à jour les informations ainsi compilées. Au paragraphe 29 de l'annexe de sa résolution 65/281, l'Assemblée générale a prévu que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) continuerait de fournir des informations actuelles, complètes et facilement accessibles sur les procédures spéciales.
3. Le Secrétaire général appelle l'attention du Conseil des droits de l'homme sur les conclusions et recommandations figurant dans les rapports annuels et les additifs s'y rapportant que les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont soumis au Conseil à ses quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième sessions, en 2021, ainsi qu'à l'Assemblée générale, à sa soixante-seizième session<sup>1</sup>.

## II. Conclusions et recommandations

4. En 2021, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté 89 rapports au Conseil des droits de l'homme et 50 rapports à l'Assemblée générale. Leurs recommandations peuvent être consultées dans l'Index universel des droits de l'homme, dans lequel il est possible de faire une recherche par pays, par thème et par objectif de développement durable<sup>2</sup>.

### A. Rapports thématiques

5. Comme le montre la liste des thèmes que les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont abordés dans leurs rapports de 2021 (voir annexe), un large éventail de questions a été examiné, et des conseils ont été fournis aux États et aux autres parties prenantes en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international. Les titulaires de mandat ont formulé des recommandations précises à l'intention non seulement des États et d'autres acteurs, mais aussi de l'Organisation des Nations Unies, leurs rapports touchant également à divers aspects des activités de l'Organisation. Comme indiqué dans le document « Notre Programme commun », l'ONU devrait s'appuyer davantage sur les travaux des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et politiques pressants. Il faudrait aussi s'efforcer de mieux relier ces travaux aux autres processus de l'ONU afin d'optimiser leur impact et d'aider les États parties à se conformer aux prescriptions<sup>3</sup>. Les conclusions et les recommandations formulées dans les rapports établis au titre des procédures spéciales contribuent aux efforts visant à ce que les droits de l'homme soient porteurs de transformations et de solutions et font partie intégrante de ces efforts, comme le souligne le Secrétaire général dans l'appel à l'action qu'il a lancé en faveur des droits humains et qui vise à rendre le système des droits de l'homme plus réactif et plus innovant face aux défis en

<sup>1</sup> Disponibles à l'adresse [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org).

<sup>2</sup> Voir <https://uhri.ohchr.org>.

<sup>3</sup> *Notre Programme commun – Rapport du Secrétaire général* (publication des Nations Unies, 2021), par. 129.

matière de droits de l'homme, et à renforcer les synergies entre les droits de l'homme et les autres domaines de compétence de l'ONU<sup>4</sup>.

6. En 2021, sept grands thèmes, qui sont décrits plus en détails ci-après, sont revenus dans les rapports présentés.

## 1. Objectifs de développement durable

7. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités a donné un aperçu de la place qui avait été donnée aux questions relatives aux minorités dans les objectifs du Millénaire pour le développement et de l'intégration de ces questions dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>5</sup>.

8. Dans son rapport sur l'alimentation saine et durable, le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable a mis l'accent sur les actions porteuses de changement qui permettraient conjointement de progresser vers la réalisation de multiples objectifs de développement durable, ce qui aboutirait à l'instauration de systèmes alimentaires sains, équitables et durables<sup>6</sup>. Il a également fait référence aux objectifs de développement durable lorsqu'il a traité de la crise mondiale de l'eau<sup>7</sup>.

9. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement, dans le cadre de l'examen de la relation entre le droit au développement et les changements climatiques, et de l'action climatique au niveau national sous l'angle du droit au développement, s'est appuyé sur le Programme 2030<sup>8</sup>.

10. La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels s'est penchée sur la corrélation entre les droits culturels et les objectifs de développement durable<sup>9</sup>.

11. La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation a examiné les dimensions culturelles du droit à l'éducation, qui sont des éléments cruciaux de la réalisation du droit universel à une éducation inclusive et de qualité, telle que la préconise l'objectif de développement durable n° 4<sup>10</sup>.

12. Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté s'est arrêté sur plusieurs objectifs de développement durable dans son rapport dans lequel il recommande la création d'un fonds mondial pour la protection sociale<sup>11</sup>.

13. Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a fait référence à l'objectif de développement durable n° 6 dans le rapport traitant de sa vision et des valeurs qui le guideraient durant son mandat<sup>12</sup>.

14. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge a demandé au Gouvernement d'appliquer les objectifs de développement durable de manière inclusive, participative et en tenant compte des questions de genre, en mettant l'accent sur l'objectif n° 16 en particulier<sup>13</sup>.

## 2. Droits des femmes et questions de genre

15. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a examiné la question du viol en tant que violation grave, systématique et généralisée des droits de l'homme, en tant que crime et en tant que manifestation de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, et a présenté des recommandations relatives à la prévention du viol par l'harmonisation des lois pénales nationales avec les

<sup>4</sup> Voir « La plus haute aspiration : un appel à l'action en faveur des droit humains » (2020).

<sup>5</sup> [A/76/162](#).

<sup>6</sup> [A/76/179](#).

<sup>7</sup> [A/HRC/46/28](#).

<sup>8</sup> [A/76/154](#) et [A/HRC/48/56](#).

<sup>9</sup> [A/HRC/46/34](#).

<sup>10</sup> [A/HRC/47/32](#).

<sup>11</sup> [A/HRC/47/36](#).

<sup>12</sup> [A/HRC/48/50](#).

<sup>13</sup> [A/HRC/48/79](#).

normes et la jurisprudence internationales sur le viol, en temps de paix comme en temps de conflit<sup>14</sup>. Elle a également fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en place de l'observatoire des féminicides et a formulé des recommandations visant à améliorer encore la prévention du féminicide ou des meurtres de femmes et de filles liés au genre<sup>15</sup>.

16. Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles a préconisé un changement radical dans la manière de définir et de traiter les situations de crise, et a appelé l'attention sur le fait que le non-exercice par les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux en matière de santé sexuelle et procréative est un obstacle important à l'égalité des sexes, les États continuant de ne rien faire pour respecter et protéger ces droits et en garantir la pleine jouissance<sup>16</sup>.

17. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, notant que malgré les progrès impressionnants réalisés par les femmes, l'égalité des genres en matière de liberté d'expression restait un objectif lointain, a examiné les difficultés auxquelles les femmes font face en ligne et hors ligne, et a analysé les normes juridiques pertinentes et les responsabilités des États et des entreprises<sup>17</sup>.

18. Le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats s'est intéressé à l'égalité des sexes, examinant l'état actuel de la représentation des femmes dans les systèmes judiciaires et recensant les obstacles rencontrés par celles-ci pour accéder à des postes dans les tribunaux et les ministères publics, obtenir des promotions et rester en fonction<sup>18</sup>.

19. L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme a examiné les conséquences liées au genre du vieillissement, en mettant l'accent sur les principales difficultés et préoccupations des femmes âgées<sup>19</sup>.

20. La Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant, a présenté une étude thématique sur la dimension de genre de l'exploitation sexuelle d'enfants et l'importance d'adopter une approche centrée sur l'enfant et tenant compte de la dimension de genre pour combattre et éradiquer ce fléau<sup>20</sup>.

21. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste a examiné les effets, sur les plans national, régional et international, du recours généralisé à une législation, des politiques et des pratiques de lutte antiterroriste et de prévention et de répression de l'extrémisme (violent) sur la vie des filles et des femmes, ainsi que sur les familles<sup>21</sup>.

22. L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a analysé l'état actuel du droit international des droits de l'homme du point de vue de la reconnaissance du genre, de l'identité de genre et de l'expression du genre dans le cadre de la lutte contre la violence et la discrimination sous ses différentes formes<sup>22</sup>. Il a également analysé les réactions hostiles à la prise en compte des questions de genre dans le droit international des droits de l'homme<sup>23</sup>.

### **3. Prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, sécurité et consolidation de la paix**

23. Les titulaires de mandat ont continué de s'intéresser de près à la prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, ainsi qu'aux questions relatives à la paix et la sécurité.

<sup>14</sup> [A/HRC/47/26](#).

<sup>15</sup> [A/76/132](#).

<sup>16</sup> [A/HRC/47/38](#).

<sup>17</sup> [A/76/258](#).

<sup>18</sup> [A/76/142](#).

<sup>19</sup> [A/76/157](#).

<sup>20</sup> [A/76/144](#).

<sup>21</sup> [A/HRC/46/36](#).

<sup>22</sup> [A/HRC/47/27](#).

<sup>23</sup> [A/76/152](#).

24. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a expliqué en quoi le fait de garantir l'accès à la justice dans le cadre des droits à la liberté de réunion pacifique et d'association contribuait à la lutte contre l'impunité par l'application du principe de responsabilité et à la prévention de nouvelles violations et atteintes<sup>24</sup>, et s'est également intéressé aux bonnes pratiques qui permettaient de prévenir les coupures d'accès Internet<sup>25</sup>.

25. La Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant s'est intéressée, dans son rapport, aux mesures visant à prévenir et combattre la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants pendant la pandémie de COVID-19<sup>26</sup>.

26. L'Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, a étudié la question de l'allègement de la dette et de la prévention des crises de la dette, ainsi que le rôle des agences de notation<sup>27</sup>.

27. La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays a examiné les questions relatives au logement, à la terre et à la propriété dans les situations de déplacement, jugeant qu'il était essentiel de régler ces questions pour prévenir le déplacement, en atténuer les effets et parvenir à des solutions durables<sup>28</sup>. Elle a également consacré un rapport à la prévention des déplacements arbitraires dans les situations de conflit armé et de violence généralisée<sup>29</sup>.

28. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités s'est intéressé aux restrictions autorisées à la liberté d'expression pour prévenir tout préjudice<sup>30</sup>.

29. L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme a formulé des recommandations destinées à aider les États à concevoir et appliquer des cadres qui permettent de prévenir et de combattre l'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge<sup>31</sup>.

30. L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a examiné les notions de prévention et de réparation dans le contexte du droit international des droits de l'homme en relation avec la reconnaissance du genre et de l'identité et de l'expression de genre<sup>32</sup>.

31. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, a formulé des recommandations quant aux moyens de remédier aux failles de la prévention et de la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage pratiquées par les organisations criminelles organisées<sup>33</sup>.

32. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a souligné la nécessité de mettre en place des mesures de prévention et de protection plus efficaces contre toutes les formes de traite, en particulier dans les situations de conflit et les contextes humanitaires, ainsi que les obligations positives des États en matière de repérage des victimes, d'assistance aux victimes et de rapatriement<sup>34</sup>.

<sup>24</sup> [A/HRC/47/24](#).

<sup>25</sup> [A/HRC/47/24/Add.2](#).

<sup>26</sup> [A/HRC/46/31](#).

<sup>27</sup> [A/HRC/46/29](#).

<sup>28</sup> [A/HRC/47/37](#).

<sup>29</sup> [A/76/169](#).

<sup>30</sup> [A/HRC/46/57](#).

<sup>31</sup> [A/HRC/48/53](#).

<sup>32</sup> [A/HRC/47/27](#).

<sup>33</sup> [A/76/170](#).

<sup>34</sup> [A/76/263](#).

33. La Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences, a formulé des recommandations tendant à ce que des progrès supplémentaires soient réalisés en matière de prévention du féminicide ou des meurtres de femmes et de filles liés au genre<sup>35</sup>.

34. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard a montré comment, au fil des ans, l'action du titulaire du mandat avait permis de prévenir les violations du droit à un logement convenable ou d'appeler l'attention du public sur les expulsions forcées, le sans-abrisme, le mal-logement et autres violations du droit à un logement convenable<sup>36</sup>.

35. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a donné un aperçu des principales observations et des idées maîtresses issues de la neuvième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, tenue en ligne du 16 au 18 novembre 2020 et consacrée à la prévention des violations des droits de l'homme liées aux activités des entreprises<sup>37</sup>.

36. Le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées s'est penché sur la question de la protection des droits des personnes handicapées dans le contexte des conflits armés<sup>38</sup>.

37. Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a fait de la promotion de l'eau en tant que facteur déterminant de la collaboration et de la paix l'un des trois objectifs ambitieux qui représenteront les principaux axes de son travail<sup>39</sup>.

38. Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles a examiné les menaces et les risques pesant sur la santé sexuelle et procréative et l'autonomie des femmes et des filles, avant et pendant les situations de crise<sup>40</sup>.

#### 4. Migrations

39. Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants a présenté une étude thématique sur les moyens de répondre aux conséquences pour les droits de l'homme des mesures de renvoi de migrants sur terre et en mer<sup>41</sup>, et a également examiné les effets de la COVID-19 sur les droits humains des migrants<sup>42</sup>.

40. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire, dans son étude sur la détention arbitraire liée aux politiques de lutte contre la drogue, a examiné les mesures discriminatoires de lutte contre la drogue qui ciblent les migrants<sup>43</sup>.

41. La Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans son rapport de fin de mandat, s'est intéressée à la mort illicite de réfugiés et de migrants et à la criminalisation de mesures et d'organisations qui sauvent des vies<sup>44</sup>.

42. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a réclamé que les migrants victimes de traite ne soient pas traités comme des délinquants<sup>45</sup>.

<sup>35</sup> [A/76/132](#).

<sup>36</sup> [A/HRC/47/43](#).

<sup>37</sup> [A/HRC/47/50](#).

<sup>38</sup> [A/76/146](#).

<sup>39</sup> [A/HRC/48/50](#).

<sup>40</sup> [A/HRC/47/38](#).

<sup>41</sup> [A/HRC/47/30](#).

<sup>42</sup> [A/76/257](#).

<sup>43</sup> [A/HRC/47/40](#).

<sup>44</sup> [A/HRC/47/33](#).

<sup>45</sup> [A/HRC/47/34](#).

43. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, analysant le lien entre déplacements et formes contemporaines d'esclavage, s'est penché sur la vulnérabilité des déplacés dont la situation administrative est irrégulière ou incertaine<sup>46</sup>.

## 5. Changements climatiques

44. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement a examiné les liens qui existent entre le droit au développement et les changements climatiques<sup>47</sup> et a évalué l'action climatique menée au niveau national sous l'angle du droit au développement<sup>48</sup>.

45. Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine a donné des orientations sur les mesures à prendre pour lutter efficacement contre l'injustice environnementale, les disparités raciales, les inégalités en matière de protection et les effets particulièrement sensibles de la crise climatique et du racisme environnemental sur les personnes d'ascendance africaine<sup>49</sup>.

46. Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable s'est penché sur les changements climatiques dans le contexte de la crise mondiale de l'eau<sup>50</sup>.

47. La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays a examiné les effets néfastes des changements climatiques sur les déplacements internes<sup>51</sup>.

48. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard s'est intéressé aux changements climatiques et au logement résilient conforme aux droits<sup>52</sup>.

## 6. Nouvelles technologies

49. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a analysé les implications normatives et pratiques des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour les États et les entreprises en ce qui concerne la protection et le respect du travail des défenseurs des droits de l'homme et a examiné le rôle des entreprises technologiques et des médias sociaux<sup>53</sup>.

50. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a examiné le rôle joué par la technologie numérique dans la propagation de fausses informations<sup>54</sup>.

51. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a présenté une étude sur l'impact des blocages de l'accès à Internet en lien avec des manifestations pacifiques et a formulé des recommandations visant à lutter contre ce phénomène mondial<sup>55</sup>.

52. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités a examiné le problème généralisé des propos haineux dont les minorités sont la cible dans les médias sociaux<sup>56</sup>.

<sup>46</sup> [A/HRC/48/52](#).

<sup>47</sup> [A/76/154](#).

<sup>48</sup> [A/HRC/48/56](#).

<sup>49</sup> [A/HRC/48/78](#).

<sup>50</sup> [A/HRC/46/28](#).

<sup>51</sup> [A/HRC/47/37](#).

<sup>52</sup> [A/HRC/47/43](#).

<sup>53</sup> [A/HRC/47/39/Add.2](#).

<sup>54</sup> [A/HRC/47/25](#).

<sup>55</sup> [A/HRC/47/24/Add.2](#).

<sup>56</sup> [A/HRC/46/57](#).



53. La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée a consacré un rapport à l'étude de l'intelligence artificielle et du respect de la vie privée, et du respect de la vie privée des enfants<sup>57</sup>.

54. La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée s'est penchée sur la discrimination raciale et xénophobe et sur l'utilisation des technologies numériques dans la surveillance des frontières et de l'immigration<sup>58</sup>.

55. Le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'est intéressé à la question de la fourniture de services et de produits militaires et de sécurité via le cyberspace par des mercenaires, des acteurs apparentés et des entreprises de services de sécurité et de défense, ainsi qu'aux incidences de cette pratique sur les droits de l'homme<sup>59</sup>.

## 7. Pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

56. Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones s'est intéressé à la phase de relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux plans y relatifs, ainsi qu'aux conséquences de la pandémie sur les droits individuels et collectifs des peuples autochtones<sup>60</sup>.

57. La Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible s'est penchée sur les droits en matière de santé sexuelle et procréative et sur les possibilités et enjeux découlant de la pandémie de COVID-19<sup>61</sup>.

58. Le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats s'est intéressé aux effets de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes judiciaires et leur indépendance et sur l'accès à la justice<sup>62</sup>.

59. L'Expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable a consacré son rapport au Conseil des droits de l'homme à la nécessité d'un nouveau multilatéralisme face à la pandémie<sup>63</sup>.

60. L'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale a examiné en quoi les États et d'autres acteurs avaient – ou n'avaient pas – exprimé une solidarité internationale à l'appui d'une réalisation plus complète de toutes les catégories de droits de l'homme dans le contexte de la pandémie de COVID-19<sup>64</sup>.

61. La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée, dans son rapport à l'Assemblée générale, s'est efforcée de mieux faire connaître les divers moyens de gérer la pandémie au regard du droit à la vie privée<sup>65</sup>.

62. Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants a examiné l'incidence que la pandémie de COVID-19 avait eue sur les droits humains des migrants<sup>66</sup>.

63. La Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille a examiné les incidences disproportionnées de la pandémie de COVID-19 sur les personnes touchées par la lèpre et les membres de leur famille ; elle s'est notamment penchée sur les causes profondes de ces incidences et a formulé des recommandations constructives en vue d'un relèvement pour tous<sup>67</sup>.

<sup>57</sup> [A/HRC/46/37](#).

<sup>58</sup> [A/HRC/48/76](#).

<sup>59</sup> [A/76/151](#).

<sup>60</sup> [A/HRC/48/54](#).

<sup>61</sup> [A/76/172](#).

<sup>62</sup> [A/HRC/47/35](#).

<sup>63</sup> [A/HRC/48/58](#).

<sup>64</sup> [A/HRC/47/31](#).

<sup>65</sup> [A/76/220](#).

<sup>66</sup> [A/76/257](#).

<sup>67</sup> [A/HRC/47/29](#).



64. L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme a examiné l'ampleur de l'âgisme et de la discrimination fondée sur l'âge, qui avaient été brutalement mis en lumière par la pandémie de COVID-19<sup>68</sup>.

65. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, dans le rapport dans lequel il expose sa vision, a formulé quelques recommandations sur les moyens de réaliser le droit à l'alimentation malgré les conséquences de la pandémie<sup>69</sup>.

66. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge s'est intéressé à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la population du pays<sup>70</sup>.

67. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard a examiné la question de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le droit à un logement convenable<sup>71</sup>.

## 8. Legs et meilleures pratiques

68. Enfin, certains titulaires de mandat ont profité de l'occasion offerte par une date anniversaire ou par la fin de leur mandat pour faire un bilan et formuler des recommandations concernant leur mandat, ou exposer les meilleures pratiques dégagées dans le cadre de leurs travaux.

69. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard a fait le bilan des réalisations et des contributions des Rapporteurs spéciaux successifs aux niveaux local, national et mondial depuis la création du mandat en 2000<sup>72</sup>.

70. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a fait le point sur deux des principales initiatives qu'elle avait mises en œuvre au cours de son mandat : l'« observatoire des féminicides » et la Plateforme des mécanismes d'experts indépendants sur l'élimination de la discrimination et la violence à l'égard des femmes<sup>73</sup>.

71. Deux titulaires sortantes ont présenté des rapports finaux dans lesquels elles sont revenues sur leurs six années de mandat : la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires<sup>74</sup> et l'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme<sup>75</sup>.

## B. Rapports de pays

72. Au cours des trois sessions du Conseil des droits de l'homme considérées, les titulaires de mandats thématiques ont présenté 19 rapports de pays (voir annexe). Si ces rapports sont peu nombreux (moins d'un tiers du nombre de rapports soumis l'année précédente), c'est parce qu'il a été extrêmement difficile pour les titulaires de mandat d'effectuer des visites en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

73. Deux rapports concernaient des États africains : le Nigéria (rapport de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires) et la Gambie (rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant).

<sup>68</sup> [A/HRC/48/53](#).

<sup>69</sup> [A/HRC/46/33](#).

<sup>70</sup> [A/HRC/48/79](#).

<sup>71</sup> [A/HRC/47/43](#).

<sup>72</sup> [A/HRC/47/43](#).

<sup>73</sup> [A/76/132](#).

<sup>74</sup> [A/HRC/47/33](#).

<sup>75</sup> [A/HRC/46/32](#).

74. Six rapports concernaient des États de la région Asie-Pacifique : les Fidji (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible), le Kirghizistan (rapport du Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités), les Maldives (rapport du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants), le Qatar (rapport de la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme), la République de Corée (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée) et les Tuvalu (rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels).

75. Un rapport concernait un État d'Europe orientale : la Roumanie (rapport du Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles).

76. Quatre rapports concernaient des États d'Amérique latine et des Caraïbes : l'Argentine (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée), le Brésil (rapport de l'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme), le Pérou (rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains) et la République bolivarienne du Venezuela (rapport de la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme).

77. Six rapports concernaient le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États : l'Union européenne (rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté), la France (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée), l'Allemagne (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée), la Nouvelle-Zélande (rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée) et les États-Unis d'Amérique (rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée).

78. En outre, les titulaires de mandat ci-après ont présenté des rapports sur les pays dont ils sont chargés de suivre la situation : la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, l'Experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en Somalie et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

## 1. Objectifs de développement durable

79. Les objectifs de développement durable ont été mentionnés par la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels dans son rapport sur les Tuvalu<sup>76</sup>, par le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible dans son rapport sur les Fidji<sup>77</sup>, par la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard dans son rapport sur la Nouvelle-Zélande<sup>78</sup> et par le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté dans son rapport sur l'Union européenne<sup>79</sup>.

<sup>76</sup> A/HRC/46/34/Add.1.

<sup>77</sup> A/HRC/47/28/Add.1.

<sup>78</sup> A/HRC/47/43/Add.1.

<sup>79</sup> A/HRC/47/36/Add.1.

## 2. Migrations

80. La question des migrations a été examinée par la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant dans son rapport sur la Gambie<sup>80</sup>, par le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans son rapport sur les Maldives<sup>81</sup> et par la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme dans son rapport sur la République bolivarienne du Venezuela<sup>82</sup>.

## 3. Changements climatiques

81. La question des changements climatiques a été examinée par le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible dans son rapport sur les Fidji<sup>83</sup>.

## 4. Droits des femmes et questions de genre

82. La question de l'égalité entre les sexes a été examinée par le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible dans son rapport sur les Fidji<sup>84</sup>, par le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains dans son rapport sur le Pérou<sup>85</sup>, par le Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée dans ses rapports sur le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, l'Argentine et la République de Corée<sup>86</sup>, par le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans son rapport sur la Roumanie<sup>87</sup>, et par la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant dans son rapport sur la Gambie<sup>88</sup>.

## 5. Prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, sécurité et consolidation de la paix

83. La question de la prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits a été examinée par la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard lors de sa visite en Nouvelle-Zélande<sup>89</sup>, par le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités dans son rapport sur le Kirghizistan<sup>90</sup>, par le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans son rapport sur la Roumanie<sup>91</sup>, par la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant dans son rapport sur la Gambie<sup>92</sup> et par le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans son rapport sur les Maldives<sup>93</sup>.

<sup>80</sup> [A/HRC/46/31/Add.1.](#)

<sup>81</sup> [A/HRC/46/26/Add.1.](#)

<sup>82</sup> [A/HRC/48/59/Add.2.](#)

<sup>83</sup> [A/HRC/47/28/Add.1.](#)

<sup>84</sup> [A/HRC/47/28/Add.1.](#)

<sup>85</sup> [A/HRC/46/35/Add.2.](#)

<sup>86</sup> [A/HRC/46/37/Add.1-6.](#)

<sup>87</sup> [A/HRC/47/38/Add.1.](#)

<sup>88</sup> [A/HRC/46/31/Add.1.](#)

<sup>89</sup> [A/HRC/47/43/Add.1.](#)

<sup>90</sup> [A/HRC/46/57/Add.1.](#)

<sup>91</sup> [A/HRC/47/38/Add.1.](#)

<sup>92</sup> [A/HRC/46/31/Add.1.](#)

<sup>93</sup> [A/HRC/46/26/Add.1.](#)

## 6. Rapports de suivi

84. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a présenté deux rapports de suivi sur les visites qu'il a effectuées en Tunisie, en Uruguay, en Espagne, au Burundi, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et à Sri Lanka<sup>94</sup>.

85. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a présenté un rapport sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations qu'il avait formulées à l'issue de ses visites en Albanie (2016) et en Gambie (2017)<sup>95</sup>.

## C. Rapports sur les communications

86. Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté trois rapports sur les communications, un à chacune des sessions du Conseil des droits de l'homme dont il est question dans le présent rapport. Soumis respectivement aux quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième sessions, ces rapports regroupaient les communications envoyées par tous les titulaires de mandat entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 novembre 2020<sup>96</sup>, le 1<sup>er</sup> décembre 2020 et le 28 février 2021<sup>97</sup>, et le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai 2021<sup>98</sup>.

87. Deux titulaires de mandat ont présenté des rapports dans lesquels ils ont fait part de leurs observations sur les communications envoyées et les réponses reçues. Il s'agit de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains<sup>99</sup> et du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association<sup>100</sup>.

## D. Autres rapports

88. La Présidente du Comité de coordination des procédures spéciales a présenté un rapport sur les activités des rapporteurs spéciaux, experts indépendants et groupes de travail des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, comprenant des informations actualisées sur les procédures spéciales<sup>101</sup>, ainsi que des informations sur les résultats obtenus par les titulaires de mandat en 2020, tant à titre individuel que collectivement<sup>102</sup>.

89. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités a présenté un rapport dans lequel étaient reprises les recommandations formulées à la treizième session du Forum sur les questions relatives aux minorités, qui s'est tenue les 19 et 20 novembre 2020 sur le thème « Les discours haineux, les médias sociaux et les minorités »<sup>103</sup>.

90. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a présenté un rapport offrant un aperçu des principales observations et idées maîtresses issues de la neuvième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, tenue en ligne du 16 au 18 novembre 2020 sur le thème « Prévenir les violations des droits de l'homme liées aux activités des entreprises : la clef d'un avenir durable pour les personnes et la planète »<sup>104</sup>. Il a également présenté un rapport sur le cinquième Forum régional sur les entreprises et les droits de l'homme pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a eu lieu en ligne du 7 au 11 septembre 2020<sup>105</sup>.

<sup>94</sup> [A/HRC/48/60/Add.1](#) et [A/HRC/48/60/Add.2](#).

<sup>95</sup> [A/HRC/48/57/Add.1](#).

<sup>96</sup> [A/HRC/46/3](#).

<sup>97</sup> [A/HRC/47/3](#).

<sup>98</sup> [A/HRC/48/3](#).

<sup>99</sup> [A/HRC/46/35/Add.1](#).

<sup>100</sup> [A/HRC/47/24/Add.1](#).

<sup>101</sup> [A/HRC/46/61](#).

<sup>102</sup> [A/HRC/46/61/Add.1](#).

<sup>103</sup> [A/HRC/46/58](#).

<sup>104</sup> [A/HRC/47/50](#).

<sup>105</sup> [A/HRC/47/39/Add.4](#).

91. La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée a présenté deux rapports sur la lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée<sup>106</sup>.

### III. Aperçu des sessions du Conseil des droits de l'homme

#### A. Quarante-sixième session

92. À la quarante-sixième session du Conseil des droits de l'homme, 16 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 12 titulaires d'un mandat thématique et 4 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- Le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées ;
- Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels ;
- Le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction ;
- La Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant ;
- L'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ;
- La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains ;
- La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste ;
- Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar ;
- L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali.

93. L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine a participé au dialogue de haut niveau sur la République centrafricaine.

94. Le Conseil a entendu un exposé du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée.

<sup>106</sup> [A/HRC/48/77](#) et [A/76/369](#).

## B. Quarante-septième session

95. À la quarante-septième session du Conseil des droits de l'homme, 21 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 18 titulaires d'un mandat thématique et 3 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants ;
- La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation ;
- La Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible ;
- Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants ;
- La Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté ;
- La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences ;
- L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays ;
- La Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association ;
- L'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale ;
- Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises ;
- La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ;
- Le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats ;
- Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

96. Le Conseil a entendu un exposé du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.

## C. Quarante-huitième session

97. À la quarante-huitième session du Conseil des droits de l'homme, 17 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à savoir 14 titulaires d'un mandat thématique et 3 titulaires d'un mandat par pays, ont présenté leurs rapports annuels :

- Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences ;

- Le Rapporteur spécial sur le droit au développement ;
- La Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition ;
- Le Groupe de travail sur la détention arbitraire ;
- L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ;
- L'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable ;
- Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ;
- Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones ;
- Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine ;
- La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge ;
- L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie.

98. Le Conseil a entendu un exposé du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.



## Annexe

### Aperçu des rapports présentés par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2021

---

#### *Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/78) : Justice environnementale, crise climatique et personnes d'ascendance africaine

Assemblée générale (A/76/302) : L'urgence du moment : le racisme systémique et les perspectives pour 2021

---

#### *Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/32) : Mesures prises, résultats obtenus, problèmes rencontrés et voie à suivre : aperçu général des travaux accomplis dans le cadre du mandat

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/32/Add.1) : Visite au Brésil

Assemblée générale (A/76/166) : Élimination des obstacles comportementaux que rencontrent les personnes atteintes d'albinisme

---

#### *Groupe de travail sur la détention arbitraire*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/40) : Détention arbitraire liée aux politiques de lutte contre la drogue

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/55) : Détention arbitraire

---

#### *Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/39) : Dixième anniversaire des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : bilan de la première décennie d'application

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/39/Add.1) : Taking stock of investor implementation of the Guiding Principles on Business and Human Rights (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/39/Add.2) : The Guiding Principles on Business and Human Rights: guidance on ensuring respect for human rights defenders (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/39/Add.3) : Role of national human rights institutions in facilitating access to remedy for business-related human rights abuses (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/39/Add.4) : Fifth Regional Forum for Latin America and the Caribbean on Business and Human Rights (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/50) : Neuvième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme

Assemblée générale (A/76/238) : Accords internationaux d'investissement compatibles avec les droits humains

---

#### *Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/34) : COVID-19, culture et droits culturels

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/34/Add.1) : Visite aux Tuvalu

Assemblée générale (A/76/178) : Le mélange des cultures et les droits culturels

---

---

*Rapporteur spécial sur le droit au développement*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/56) : L'action climatique au niveau national

Assemblée générale (A/76/154) : Liens entre le droit au développement et les changements climatiques

---

*Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/27) : Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées concernant l'action qu'il entend mener pendant son mandat

Assemblée générale (A/76/146) : Droits des personnes handicapées dans le contexte des conflits armés

---

*Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/57) : Disparitions forcées ou involontaires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/57/Add.1) : Follow-up to the recommendations made by the Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances in its reports on its visits to Albania from 5 to 12 December 2016 (A/HRC/36/39/Add.1) and the Gambia from 12 to 19 June 2017 (A/HRC/39/46/Add.1) (anglais seulement)

---

*Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/32) : Droit à l'éducation : les dimensions culturelles du droit à l'éducation ou le droit à l'éducation en tant que droit culturel

Assemblée générale (A/76/158) : Droit à l'éducation des migrants

---

*Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/28) : Les droits de l'homme et la crise mondiale de l'eau : la pollution de l'eau, la pénurie d'eau et les catastrophes liées à l'eau

Assemblée générale (A/76/179) : Alimentation saine et durable : réduire les effets environnementaux des systèmes alimentaires sur les droits humains

---

*Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/33) : Réflexion de la titulaire du mandat Agnès Callamard sur le travail qu'elle a accompli pendant son mandat

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/33/Add.2) : Mission au Nigéria

Assemblée générale (A/76/264) : Rapport du Rapporteur spécial sur l'action qu'il entend mener pendant son mandat

---

*Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/33) : Rapport du Rapporteur spécial sur l'action qu'il entend mener pendant son mandat

Assemblée générale (A/76/237) : Systèmes alimentaires et droits de l'homme

---

*Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/29) : Allègement de la dette, prévention des crises de la dette et droits de l'homme : le rôle des agences de notation

Assemblée générale (A/76/167) : Réforme de l'architecture internationale de la dette et droits de l'homme

---

---

*Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/25) : Désinformation et liberté d'opinion et d'expression

Assemblée générale (A/76/258) : Justice de genre et liberté d'opinion et d'expression

---

*Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/24) : L'accès à la justice comme élément intégral de la protection des droits à la liberté de réunion pacifique et d'association

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/24/Add.1) : Observations on communications transmitted to Governments and replies received (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/24/Add.2) : Ending Internet shutdowns: a path forward (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/24/Add.3) : Guidelines for lawyers in support of peaceful assemblies (anglais seulement)

Assemblée générale (A/76/222) : L'exercice des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, préalable essentiel à la justice climatique

---

*Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/61) : Le droit à la science sous la perspective des produits toxiques

Assemblée générale (A/76/207) : Les différentes étapes du cycle des matières plastiques et leurs incidences sur la jouissance des droits de l'homme

---

*Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/28) : Priorités stratégiques des travaux

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/28/Add.1) : Visite effectuée aux Fidji

Assemblée générale (A/76/172) : Droits en matière de santé sexuelle et procréative : défis et possibilités pendant la pandémie de COVID-19

---

*Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/43) : Vingt ans de promotion et de protection du droit à un logement convenable : bilan et perspectives

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/43/Add.1) : Visite en Nouvelle-Zélande

Assemblée générale (A/76/408) : La discrimination dans le contexte du logement

---

*Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/35) : Ultime mise en garde contre les menaces de mort reçues par les défenseurs et défenseuses des droits humains et contre les exécutions dont ils font l'objet

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/35/Add.1) : Observations on communications transmitted to Governments and replies received (anglais seulement)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/35/Add.2) : Visite au Pérou

Assemblée générale (A/76/143) : États pratiquant la dénégation : détention prolongée de défenseurs et défenseuses des droits humains. Tendances et caractéristiques de l'usage de la détention prolongée contre les défenseurs et les défenseuses des droits humains

---

---

*Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/35) : Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) : effets sur l'indépendance de la justice et difficultés connexes

Assemblée générale (A/76/142) : Participation de la femme à l'administration de la justice

---

*Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/54) : Peuples autochtones et relèvement après la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

Assemblée générale (A/76/202/Rev.1) : Droits des peuples autochtones

---

*Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/37) : Questions relatives au logement, à la terre et à la propriété dans les situations de déplacement interne

Assemblée générale (A/76/169) : Droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays

---

*Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/58) : Pour un nouveau multilatéralisme face à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et aux autres problèmes mondiaux

Assemblée Générale (A/76/153) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée Générale au rapport A/HRC/48/58

---

*Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/31) : La solidarité internationale à l'appui de la réalisation des droits de l'homme pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et après celle-ci

Assemblée générale (A/76/176) : Rôle de l'expression de la solidarité internationale pour la pleine réalisation des droits humains dans le cadre de la sécurité et de l'insécurité économique

---

*Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/29) : Incidences disproportionnées de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les personnes touchées par la lèpre et les membres de leur famille : causes profondes, conséquences et voie vers le relèvement

Assemblée générale (A/76/148) : Une tâche inachevée : l'élimination de la discrimination en droit à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille

---

*Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/51) : Incidences du recours aux sociétés militaires et de sécurité privées dans l'action humanitaire

Assemblée générale (A/76/151) : Les incidences sur les droits humains des cyberactivités des mercenaires, des acteurs apparentés et des entreprises de services de sécurité et de défense

---

*Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/30) : Rapport sur les moyens de répondre aux conséquences pour les droits de l'homme des mesures de renvoi de migrants sur terre et en mer

Assemblée générale (A/76/257) : Un an et demi après : les effets de la COVID-19 sur les droits humains des migrants

---

---

*Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/57) : Les discours haineux, les médias sociaux et les minorités

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/57/Add.1) : Visite effectuée au Kirghizistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/58) : Recommandations formulées par le Forum sur les questions relatives aux minorités à sa treizième session, consacrée au thème « Les discours haineux, les médias sociaux et les minorités »

Assemblée générale (A/76/162) : Minorités, égalité de participation, développement économique et social et Programme de développement durable à l'horizon 2030

---

*Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/53) : L'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge

Assemblée générale (A/76/157) : Droits humains des femmes âgées : intersection entre vieillissement et genre

---

*Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/36) : Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/36/Add.1) : Mission auprès de l'Union européenne

Assemblée générale (A/76/177) : La persistance de la pauvreté : un cercle vicieux que peut briser une réelle égalité

---

*Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37) : Intelligence artificielle et respect de la vie privée, et respect de la vie privée des enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.1) : Visite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.2) : Visite en France

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.3) : Visite en Allemagne

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.4) : Visite aux États-Unis d'Amérique

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.5) : Visite en Argentine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/37/Add.6) : Visite en République de Corée

Assemblée générale (A/76/220) : Les moyens de gérer la pandémie au regard du droit à la vie privée

---

*Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/76) : Discrimination raciale et xénophobe et utilisation des technologies numériques dans le contrôle des frontières et de l'immigration

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/77) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Assemblée générale (A/76/434) : Vingtième anniversaire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

---

---

Assemblée générale (A/76/369) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

---

*Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/30) : Combattre l'islamophobie et la haine antimusulmane pour éliminer la discrimination et l'intolérance fondées sur la religion ou la conviction

Assemblée générale (A/76/380) : Liberté de pensée

---

*Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/31) : Effets de la maladie à coronavirus 2019 sur les différentes formes de vente et d'exploitation sexuelle d'enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/31/Add.1) : Visite en Gambie

Assemblée générale (A/76/144) : La dimension de genre de l'exploitation sexuelle d'enfants et l'importance d'adopter une approche centrée sur l'enfant et tenant compte de la dimension de genre pour combattre cette exploitation et y mettre fin

---

*Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/27) : Droit et inclusion

Assemblée générale (A/76/152) : Pratiques d'exclusion

---

*Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/52) : Lien entre déplacements et formes contemporaines d'esclavage

Assemblée générale (A/76/170) : Rôle des groupes criminels organisés dans les formes contemporaines d'esclavage

---

*Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/36) : Incidences des politiques et pratiques relatives à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme (violent) sur les droits humains des filles, des femmes et de la famille

Assemblée générale (A/76/261) : Promotion des droits humains par leur intégration au renforcement des capacités et à l'assistance technique antiterroriste aux niveaux national, régional et mondial

---

*Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/26 et Corr.1) : Efficacité des réponses et de la suite données par les États aux communications et aux demandes de visite

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/26/Add.1) : Visite aux Maldives

Assemblée générale (A/76/168) : Établissement des responsabilités pour les actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

---

*Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/34) : Application du principe de non-sanction

Assemblée générale (A/76/263) : Corrélation entre la traite par des groupes interdits et le terrorisme

---

---

*Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/60) : Établissement des responsabilités : poursuivre et sanctionner les responsables de violations flagrantes des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire dans les processus de justice transitionnelle

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/60/Add.1) : Suivi des visites en Tunisie, en Uruguay et en Espagne

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/60/Add.2) : Suivi des visites au Burundi, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et à Sri Lanka

Assemblée générale (A/76/180) : Mesures de justice transitionnelle et approches à adopter face au legs des violations graves des droits humains et du droit international humanitaire commises dans les contextes coloniaux

---

*Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/59 et Corr.1) : Mesures coercitives unilatérales : notion, types et qualification

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/59/Add.1) : Mission au Qatar

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/59/Add.2) : Visite en République bolivarienne du Venezuela

Assemblée générale (A/76/174/Rev.1) : Cibles des mesures coercitives unilatérales : notion, catégories et groupes vulnérables

---

*Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/26) : Le viol en tant que violation grave, systématique et généralisée des droits de l'homme, en tant que crime et en tant que manifestation de la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles, et sa prévention

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/26/Add.1) : A framework for legislation on rape (model rape law) (anglais seulement)

Assemblée générale (A/76/132) : Bilan de l'initiative d'observatoire des féminicides

---

*Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/50) : Plan et vision pour le mandat (2020 à 2023)

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/50/Add.1) : Partnering with organizations (anglais seulement)

Assemblée générale (A/76/159) : Risques et impacts de la marchandisation et de la financiarisation de l'eau sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement

---

*Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/38) : Les droits des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et procréative dans les situations de crise

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/38/Add.1) : Visite en Roumanie

---

*Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/44/55) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Bélarus

Assemblée générale (A/76/145) : Situation des droits de l'homme au Bélarus

---



---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/79) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Cambodge

---

*Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/81) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine

---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/51) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Assemblée générale (A/76/392) : Situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée

---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/21) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en Érythrée

---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/50) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Assemblée générale (A/76/160) : Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

---

*Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/68) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Mali

---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/46/56) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Assemblée générale (A/76/314) : Situation des droits de l'homme au Myanmar

---

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/47/57) : Situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, l'accent étant mis sur le statut juridique des colonies de peuplement

Assemblée générale (A/76/433) : Situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

---

*Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie*

---

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/80) : Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en Somalie

Assemblée générale (A/76/155) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport A/HRC/48/80

---